

Allocution du Chancelier

à l'occasion de

la remise du Prix François Guizot-Institut de France

à Olivier Grenouilleau pour son ouvrage

La révolution abolitionniste, Gallimard

Lundi 8 octobre à 18h

Institut de France

Grande Salle des Séances

Messieurs les Présidents,

Chers confrères,

Mesdames et Messieurs,

Cher lauréat,

Tous les deux ans, l'Institut a le plaisir d'accueillir en ses murs la cérémonie de remise du prix François Guizot-Institut de France, depuis qu'en 2013 l'Association François Guizot lui a demandé de perpétuer, sous le patronage des trois académies dont François Guizot fut membre, la tradition d'un Prix créé en 1993 par le Conseil général du Calvados.

Ce prix met à l'honneur l'auteur d'une grande œuvre d'histoire, et nous récompensons cette année Olivier Grenouilleau, pour son ouvrage remarquable *La révolution abolitionniste*, qui étudie l'évolution d'un sujet, celui de l'abolition de l'esclavage, à travers plusieurs dimensions : chronologique, thématique, géographique. Car, si l'abolition de l'esclavage se résume souvent en France à la date de 1848, la question a agité les consciences – et cela peut se comprendre aisément – par-delà les époques et par-delà les frontières. Il est amusant que ce sujet si prompt à agiter les consciences, les ait surtout agitées en France à l'époque où Guizot fut l'un des principaux acteurs de la vie politique.

En cet Institut dont il fut membre à triple titre ; avec ce prix biennal qui porte son nom ; et avec un ouvrage récompensé qui aborde un sujet qui occupa les débats de la première moitié du XIX^{ème} siècle en France, François Guizot est bien présent parmi nous ce soir.

Il l'est d'abord parce qu'ainsi que je l'ai dit, Guizot appartient à trois des cinq académies. Il fut surtout à l'origine de la restauration de l'Académie des sciences morales et politiques en 1832 arguant auprès du Roi que « *les Sciences morales et politiques influent directement [...] sur le sort de la société, elles modifient rapidement et les lois et les mœurs* ». Il en fut membre dès cette date. Cela intervint quinze jours après son arrivée à la tête du ministère de l'Instruction publique, et son lointain successeur que je fus ne peut que saluer l'action qu'il y mena, qui façonna l'enseignement primaire dans les petites communes et les écoles normales. Très rapidement, il rejoint l'Académie française, en 1833, puis l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, où il fut élu en 1836.

Ce prix, par son nom, vient nous rappeler que si François Guizot fut un homme d'Etat, il fut aussi, et même avant tout je dirais, un historien. Voulu par ses descendants et par François Furet, ce prix est un outil de reconnaissance du travail indispensable qu'effectuent les historiens. Guizot, qui fut titulaire de la chaire d'histoire moderne à la Sorbonne en

1812, publia ses cours sous les titres *Histoire des origines du gouvernement représentatif*, *Histoire de la civilisation en Europe*, *Histoire de la civilisation en France*. Il fut l'auteur de nombreux ouvrages d'histoire, dont nombreux furent ceux qu'il consacra à l'Histoire de l'Angleterre.

Ce n'est donc pas un hasard si Louis-Philippe, dont il fut un homme de confiance, l'envoya à Londres en février 1840, où ses écrits et son tropisme pour l'histoire anglaise l'avaient précédé. Il y fut l'un des artisans du rapprochement entre les deux nations et l'auteur du concept d'Entente cordiale. A cette époque, le Royaume-Uni, en matière d'abolition de l'esclavage est en avance sur le reste des puissances occidentales, et influence en France la Société de la morale chrétienne, à vocation philanthropique, dont Guizot avait été l'un des membres, ainsi que la Société française pour l'abolition de l'esclavage.

Les échanges entre abolitionnistes français et britanniques se renforcent notamment en juin 1840, alors que la *British and Foreign Anti-Salvery Society* se réunit en premier congrès international en faveur de l'abolition de l'esclavage. Le délégué français y salue la présence de l'ambassadeur de France en ces termes : « *L'impression et la publication [...] de ces [...] débats ne peuvent que faire avancer en France [...] la*

solution d'une question aussi intimement liée avec l'abolition de la traite, acceptée par toutes les nations civilisée [...] Je me félicite aussi de voir siéger à mes côtés ce représentant de la France, M. Guizot, si son caractère diplomatique lui impose le devoir de ne pas élever la voix [...], sa présence en dit bien plus que les paroles, elle annonce que le Gouvernement français sympathise avec l'abolition de l'esclavage, l'honorable personne dont je parle a d'ailleurs présidé la première commission parlementaire qui a eu s'en occuper, et elle s'est prononcée pour son abolition ».

Ambassadeur en Grande-Bretagne, Guizot redoubla d'efforts pour faire signer un traité international autorisant l'abordage des bâtiments appartenant aux nations participatives afin de vérifier qu'ils ne transportaient pas une cargaison humaine.

Certains remarqueront que c'est après le départ de Guizot du pouvoir que l'abolition fut mise en œuvre par la République. Le ministre déchu, réputé sympathisant de la cause abolitionniste, n'avait pas réussi à convaincre le Roi de son utilité immédiate.

L'attachement de Guizot à la cause abolitionniste était pourtant réel et ressort dans un certain nombre de ses interventions à la Chambre. L'espoir qu'il formula dans l'une d'elles fut cependant vain : « *Et le jour*

où toutes les nations auront contracté ce même engagement, le crime de la traite disparaîtra ; et ce jour-là, les hommes qui auront poursuivi ce noble but à travers les orages politiques et les luttes des partis, à travers les jalousies des cabinets, à travers les rivalités personnelles, [...] ces hommes-là seront honorés dans le monde ; et j'espère que mon nom aura l'honneur de prendre place parmi les leurs ». Car précisément, Guizot, fut l'artisan d'une abolition graduelle, que d'aucuns jugèrent trop tiède, plutôt que d'une abolition radicale.

C'est ainsi que nous en arrivons, cher lauréat, à l'objet de ce prix - fruit d'une réflexion passionnante - qui, s'il ne mentionne Guizot qu'à deux reprises et prend le parti d'analyser le phénomène sous des dimensions religieuses, philosophiques et géographiques qui dépassent la France et le Royaume-Uni du XIXème siècle, met néanmoins en avant l'idée que, s'il y eut un projet abolitionniste radical dans certains pays d'Europe à cette période, la méthode fut quant à elle réformiste et graduelle.

Peut-être, mais ce n'est qu'une hypothèse à laquelle seule un historien peut réfléchir, la République n'aurait pu abolir l'esclavage si rapidement après sa reconstitution en 1848, sous l'impulsion des Schœlcher, Arago, Ledru-Rollin et Lamartine, s'il n'y avait eu dans les années précédentes

un Guizot et quelques autres pour le promouvoir graduellement. Peut-être aurez-vous l'occasion d'en dire un mot tout à l'heure.

Je suis heureux que cette cérémonie nous donne l'occasion de parler de François Guizot, et de valoriser le travail d'un historien. Merci au Président de l'Association François Guizot, merci au Président du Jury de ce prix, et félicitations à vous, cher lauréat !